

Luxembourg, le 31 mars 2022

Chers résidents, chères familles, chers collaborateurs

Suite à l'allègement des restrictions au Grand-Duché du Luxembourg il y a quelques semaines, nous connaissons malheureusement une recrudescence de cas Covid dans la maison parmi nos résidents et nos collaborateurs. Ce variant est très contagieux mais ne semble pas donner de formes graves.

Nous devons cependant rester très vigilants et remettre en place d'autres mesures recommandées par les différents ministères pour maintenir sous contrôle la situation.

Nous avons adapté les règles comme suit :

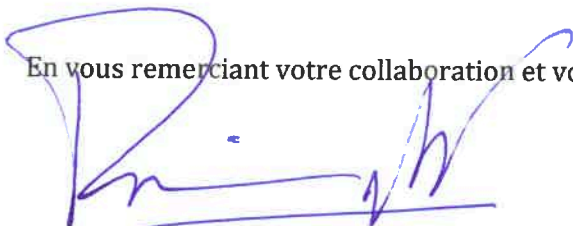
- **Contrôle TAR obligatoire** plus du Covid Chek 3G (vacciné, guéri, PCR négatif) à chaque entrée, visites.
- **Port d'un masque FFP2 obligatoire pour les visites et collaborateurs**, au sein de la maison
- **Port du masque chirurgical vivement recommandé pour les résidents** dans les espaces communs
- **Respect des distanciations et hygiène des mains**

Pour les collaborateurs ou les résidents, des tests TAR sont réalisés comme suit :

- **Test TAR 3 fois semaines** pour les résidents
- **Test TAR à chaque prise de poste** pour tous les collaborateurs

Vous savez que ce pic épidémique bouleverse notre organisation au quotidien mais nous nous efforçons de garantir au mieux la bonne prise en charge des résidents dans ce contexte difficile pour l'ensemble de nos collaborateurs.

En vous remerciant votre collaboration et votre compréhension.



Frédéric Piromalli
Directeur Général